



Bulletin 2024-04

Objet: Mises à jour du championnat des marques et des voitures classiques

Date: 16 décembre 2024

Mise en vigueur : 1er janvier 2025

Avec les modifications apportées à la section 12 autorisant désormais les véhicules multiplateformes et la perte d'un sponsor constructeur, nous ne prévoyons plus d'organiser un championnat constructeur. Toutes les informations historiques du championnat concernant les vainqueurs précédents seront conservées

Dans le championnat classique, l'éligibilité a été modifiée pour avoir 25 ans ou plus.

1 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE

1.1 GÉNÉRALITÉS

Ce règlement s'applique à tous les championnats, à moins d'être spécifiquement déclassé par un championnat individuel.

1.1.1 Le but du Championnat canadien de rallye est d'accroître la compétition en rallye par l'augmentation de l'enthousiasme, de la participation et de la qualité de ses événements.

1.1.2 Il y a quatre championnats distincts compilés séparément pour les pilotes, copilotes et marques. Il a aussi deux autres championnats, pour novices et pour les dames.

1.1.3 Les championnats canadiens de rallye peuvent être composés d'événements organisés par les clubs de toutes les régions de CARS et qui peuvent se dérouler dans toutes les régions allant de la côte est à la côte ouest du Canada.

1.1.4 La sélection des événements pour les championnats nationaux de rallye est faite par le conseil de CARS qui se base sur les performances passées et les recommandations du directeur du championnat. Les compétiteurs compteront tous les événements du championnat auxquels ils ont participé si le championnat en compte six ou moins. S'il y a plus que six événements dans le championnat, les compétiteurs compteront un total de six événements, avec un maximum de 3 dans une même région.

Pour les championnats ~~des marques~~, des dames et des pilotes novices, tous les rallyes seront comptabilisés.

1.1.5 Le classement au championnat sera déterminé par les points obtenus dans les rallyes. Dans les cas non couverts par le présent règlement, la décision du conseil de CARS sera finale.

1.1.6 Compilation:

1.1.6.1 Pour le championnat canadien de rallye général (pilotes, copilotes ~~et marques~~) et pour le championnat canadien de rallye 2RM (pilotes, copilotes ~~et marques~~):

Premier	20 pts	Sixième	6 pts
Deuxième	15 pts	Septième	4 pts
Troisième	12 pts	Huitième	3 pts
Quatrième	10 pts	Neuvième	2 pts
Cinquième	8 pts	Dixième	1 pt

De plus, un point est aussi accordé à qui prend le départ d'un rallye, et un point à qui est considéré l'avoir terminé. Ces points ne touchent que le championnat et ne s'appliquent pas au calcul de la priorité des pilotes.

Pour le championnat canadien de rallye 4RM **Production Préparée** (pilotes, copilotes **et marques**), le championnat canadien de rallye 2RM **Production Préparée** (pilotes, copilotes **et marques**), le championnat canadien de rallye pour les pilotes novices et le championnat canadien de rallye pour les dames, le Championnat de rallye classique John Munroe pour pilotes et copilotes :

Premier	9 pts	Quatrième	3 pts
Deuxième	6 pts	Cinquième	2 pts
Troisième	4 pts	Sixième	1 pt

- 1.1.7 ~~Pour tous les championnats de marques, les points seront accordés selon le meilleur classement obtenu par un véhicule de cette marque (par ex. : si trois véhicules de même marque terminent aux trois premières positions avant qu'un véhicule d'une autre marque termine quatrième, seuls les points de la première place seront accordés à la première marque, et la deuxième marque recevra les points de la quatrième place, et ainsi de suite).~~
- 1.1.8 ~~Si la marque du véhicule gagnant n'est pas fabriquée au Canada, le trophée sera présenté au distributeur agréé ou à l'agent.~~
- 1.1.9 Les vainqueurs porteront le titre de "Champion" pour l'année suivante.
- 1.1.10 Dans le cas de concurrents ex-aequo pour la première place dans les championnats, le compétiteur ayant le plus de victoires d'événements à son actif sera déclaré vainqueur du championnat. Si l'égalité persiste, le compétiteur ayant terminé un rallye le plus de fois en deuxième position sera déclaré vainqueur. Si, de nouveau, l'égalité persiste, le compétiteur ayant terminé le plus de fois en troisième position sera déclaré vainqueur, etc., jusqu'à ce que l'égalité soit brisée. Si l'égalité persiste toujours, le nombre total des points gagnés dans tous les événements homologués au Championnat canadien de rallye déterminera alors le vainqueur. L'ultime façon de déterminer un vainqueur sera le nombre de rallyes au championnat canadien auxquels les concurrents se seront inscrits dans l'année. Si l'égalité persiste, les concurrents seront déclarés ex-aequo.
- 1.1.11 Les points gagnés dans un championnat ne sont pas transférables à un autre championnat.
- 1.1.12 Éligibilité: Le championnat canadien de rallye est un championnat ouvert et tous les compétiteurs sont éligibles à compter des points à l'exception des compétiteurs qui sont exclus du championnat d'après le **Error! Reference source not found.** le **Error! Reference**

~~source not found.~~~~Error! Reference source not found.~~ et le ~~Error! Reference source not found.~~~~Error! Reference source not found.~~. Dans le cas d'un compétiteur hors championnat, les points qu'il aurait dû recevoir seront remis au prochain compétiteur éligible, ainsi de suite jusqu'à ce que tous les points aient été attribués. Pour qu'un championnat soit attribué, le vainqueur doit s'être inscrit et avoir pris le départ d'au moins 3 rallyes du championnat.

1.2 CHAMPIONNAT CANADIEN DE PILOTE DES RALLYES POUR LE TROPHÉE FIDLER

1.2.1 Le Trophée Fidler a été créé en mémoire du regretté Jack Fidler, de Kingston (Ontario). Il a été un membre fondateur du St-Lawrence Automobile Club. Le premier prix sera le Trophée Fidler ainsi que sa réplique. Des trophées souvenirs seront remis aux trois premières places.

1.2.2 Jusqu'en 1968, ce trophée était attribué annuellement à la personne ayant obtenu le plus de points, qu'elle soit pilote ou navigateur. À la suite de l'introduction du Trophée Deak pour les copilotes en 1968, le prix est maintenant réservé aux pilotes.

1.2.3 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.3 CHAMPIONNAT CANADIEN DES COPIOTES DES RALLYE POUR LE TROPHÉE DEAK

1.3.1 Cette sculpture en bronze est l'œuvre de Ed Deak, lui-même navigateur actif pendant de nombreuses années. Le don de ce prix est sa façon d'honorer les meilleurs navigateurs de rallye du Canada ainsi que les copilotes afin que l'on se souvienne de leurs noms aussi longtemps que les sportifs parcourront les chemins isolés de ce grand pays en quête de compétition et d'aventure. Le Trophée Deak et ses répliques constitueront les prix pour la première place, en plus des trophées souvenirs, attribués jusqu'à la troisième place.

1.3.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.4 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE POUR LES MARQUES

1.4.1 Le Championnat canadien de rallye pour les marques, ~~qui comprendra tous les événements homologués,~~ a ~~vait~~ pour but de stimuler l'intérêt des manufacturiers à participer aux rallyes et à offrir leur support. Le manufacturier vainqueur recevra ~~rait~~ et conservera ~~rait~~ le trophée pour un an, ainsi qu'une réplique permanente.

1.4.2 ~~Le véhicule n'a pas besoin d'être du même modèle ou de la même année pour être considérée de la même marque (i.e., ce championnat déterminera la marque d'automobile gagnant le plus de rallyes comme Subaru contre Toyota, contre Ford, etc., et non pas comme Subaru Impreza contre Subaru BRZ. Toutefois, Acura et Honda ou~~

~~Toyota et Lexus ou Volkswagen et Porsche seront compilées comme des marques différentes puisqu'elles sont identifiées différemment.)~~

1.4.3 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.5 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE 2RM POUR PILOTES TROPHÉE ROSS WOOD

1.5.1 Ce championnat toutes catégories pour pilotes deux roues motrices (2RM) reconnaît les compétiteurs qui participent au Championnat canadien de rallye en véhicules 2RM. Le trophée Ross Wood sera accordé au premier et des trophées souvenirs seront accordés jusqu'à la troisième place.

1.5.2 Gagnants précédents : Voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.6 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE 2RM POUR COPILOTES – TROPHÉE TERRY & LINDA EPP

1.6.1 Ce championnat toutes catégories pour copilotes deux roues motrices (2RM) reconnaît les compétiteurs qui participent au Championnat canadien de rallye en véhicules 2RM. Le trophée Terry & Linda Epp sera accordé au premier et des trophées souvenirs seront accordés jusqu'à la troisième place.

1.6.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.7 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE 2RM POUR MARQUES

1.7.1 Ce championnat toutes catégories pour marques deux roues motrices (2RM) reconnaît les fabricants 2RM qui participent au Championnat canadien de rallye. Le fabricant gagnant recevra ce trophée qu'il conservera pendant un an, ainsi qu'un trophée souvenir.

1.7.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.8 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE DES PILOTES DE CLASSE PRODUCTION PRÉPARÉE POUR LE TROPHÉE ANDY BROWNING

1.8.1 Ce championnat fut créé pour encourager la participation des pilotes au Championnat canadien de rallye dans des véhicules essentiellement de série. Ce trophée porte le nom Trophée Andy Browning en souvenir de ce compétiteur dont le talent et le goût de la compétition dans cette classe lui a valu l'admiration et la reconnaissance de tous les amateurs de rallye. Deux différents championnats seront compilés. (Voir les articles **Error!**

Reference source not found. et **Error! Reference source not found.** pour en connaître les classes.). Les prix seront présentés aux trois premiers vainqueurs par CARS.

1.8.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.9 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE POUR LES COPILOTES EN CLASSE PRODUCTION-PRÉPARÉE

1.9.1 Ce championnat reconnaît les copilotes de classe production Préparée. Les trophées seront remis aux trois premiers vainqueurs par CARS.

1.9.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.10 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE POUR LES MARQUES EN CLASSE PRODUCTION-PRÉPARÉE

1.10.1 Ce championnat vise à encourager les fabricants à participer avec des véhicules de classe production préparée aux normes mentionnées à l'article 1.8.1, ci-dessus. Les règlements observés sont ceux des articles 1.4.1 et 1.4.2, et des articles 1.8.1, et 1.8.1.

1.10.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.11 CHAMPIONNAT DE RALLYE POUR DAMES - TROPHÉE JOAN McALPINE

1.11.1 Le Trophée Joan McAlpine est attribué dans le but de promouvoir l'intérêt du rallye chez les membres féminins de ce sport. La compilation pour ce trophée se fait selon les modalités suivantes :

- a) il n'est pas nécessaire d'être membre d'un équipage entièrement féminin pour marquer les points gagnés dans des événements de qualification;
- b) le pilote et le copilote recevront un nombre de points égal.

1.11.2 Gagnants précédents : Voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.12 CHAMPIONNAT CANADIEN DE RALLYE DES PILOTES NOVICES - TROPHÉE KARL PESEK

1.12.1 Ce championnat a été inauguré en 1975 pour encourager les nouveaux pilotes à participer aux événements du Championnat canadien. Sont éligibles les pilotes novices, tel que défini par l'article **Error! Reference source not found.** et qui détiennent une licence canadienne nationale de rallye.

1.12.2 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.13 LE TROPHÉE DE RECONNAISSANCE KEN VAUGHAN ATTRIBUÉ PAR LE CONSEIL DE CARS

Le Trophée pour le Rallye canadien de l'année a porté le nom de Trophée Ken Vaughan de 1986 à 1990. Ken a été l'organisateur du New Brunswick Lobster Rally. Le Trophée Ken Vaughan est maintenant attribué par le Conseil national de rallye en reconnaissance de services rendus au sport.

1.13.1 Le Trophée de reconnaissance Ken Vaughan est remis de temps à autre pour souligner l'apport exceptionnel de certaines personnes à ce sport au fil des années.

1.13.2 Les gagnants précédents sont :

1989	Jean Chevarier	St. Bruno, QC.
1990	Terry Epp	Stouffville, ON.
1991	Ross Wood	Milton, ON.
1992	John & Lynn Nixon	Calgary, AB.
1994	Iain Tugwell	Clarence, NY
1995	Fred Baker	Scarborough, ON.
1996	Linda Epp	Stouffville, ON.
1997	Tom Burgess	Atlanta, GA
1998	Dennis Wharton	Petersburg, ON.
1999	non attribué	
2000	George Dewar	Riverview, NB
2001	Jean-George Marcotte	St-Anne Bellevue, QC.
2002	Don MacDougall	Edmonton, AB
2003	Clarke Paynter	Dartmouth, N.S.
2004	Denyse Moisan	Bois des Filion, QC.
2005	non attribué	
2006	non attribué	
2007	non attribué	
2008	Suzanne Barry	Calgary, AB.
	Shawn Bishop	Calgary, AB.
2009	non attribué	
2010	non attribué	
2011	Paul Westwick	Vancouver, BC
2012	Non attribué	

2013	B.Gilles Lacroix	Mirabel, QC.
2014	non attribué	
2015	Keith Morison	Calgary, AB.
2016	John Buffum	Colchester, VT
2017	non attribué	
2018	Debbie Dyer	Turner Valley, AB
2019	non attribué	
2020	non attribué	
2021	Donald Leblanc	New Richmond (QC)
2022	John Hall	Sherwood Park, Alberta

1.14 CHAMPIONNAT DE RALLYE CLASSIQUE CANADIEN POUR LE TROPHÉE JOHN MUNROE

Le Championnat de rallye classique pour véhicules classiques 2RM consacre le Trophée John Munroe dont la passion pour les voitures de rallye classiques et l'appétit pour la vie ont laissé une forte impression sur tous ceux qui l'ont connu.

~~Les compétiteurs possédant un véhicule éligible devront s'inscrire au Championnat lors de l'inscription à leur premier événement de la saison.~~

On comptera les points selon l'article 24.1.6.2, selon la position au classement général des 2RM, tant pour les pilotes que les copilotes. Tous les événements du Championnat canadien de rallye compteront.

Le Trophée John Munroe constituera le premier prix et sera accompagné d'une bourse. Des trophées souvenirs seront remis aux trois premières places.

24.14.1 Éligibilité

Le Championnat de rallye classique est ouvert à tout véhicule 2RM qui satisfait aux exigences du règlement technique de CARS pour les classes 2RM Ouverte et Production (sections 12.6 et 12.8 du Règlement de CARS) ainsi que les critères suivants :

- Le véhicule a été produit à l'échelle nationale ou internationale il y a 25 ans ou plus. ~~Decembre 1990.~~
- La carrosserie doit conserver l'aspect de l'époque,
 - Des trappes d'aération montées sur le toit sont permises
 - Des élargisseurs d'ailes conformes à l'époque sont permis.
- Le moteur et le châssis doivent provenir du même manufacturier.

- La boîte de vitesse séquentielle est interdite.
- Les phares auxiliaires doivent être d'un seul style de l'époque.
 - Les ampoules LED sont permises.

24.14.2 Gagnants précédents

Voir le document des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

LE CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE RALLYE

1.15 LE CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE RALLYE POUR LES PILOTES ET LES COPILOTES - TROPHÉE NARC

1.15.1 Le Trophée NARC pour les pilotes et les copilotes vise à stimuler la compétition internationale entre les rallyistes du Canada et ceux des États-Unis. Tous les événements du Championnat canadien de rallye de CARS et tous les événements du championnat national de l'ARA sont éligibles. Les règlements de rallye gouvernant chaque championnat s'appliqueront aux événements respectifs. Les compétiteurs devront avoir les licences nécessaires et la compilation se fera de la façon suivante.

1.15.2 Le pilote et le copilote recevront un nombre égal de points.

1.15.3 Pour se qualifier au classement, les compétiteurs doivent participer à au moins un rallye dans chaque pays. Si un compétiteur ne participe qu'à un seul rallye dans chaque pays, il peut compter jusqu'à trois rallyes dans un des deux pays pour un total de quatre rallyes. Si un compétiteur participe à au moins deux rallyes dans chaque pays, il peut alors compter quatre rallyes dans un des deux pays, pour un total de six rallyes.

1.15.4 Les points de ce championnat seront attribués selon le barème suivant :

Premier	20 pts	Sixième	6 pts
Deuxième	15 pts	Septième	4 pts
Troisième	12 pts	Huitième	3 pts
Quatrième	10 pts	Neuvième	2 pts
Cinquième	8 pts	Dixième	1 pt

1.15.5 En cas d'égalité en première position, dans le championnat des pilotes ou des copilotes, le total des points gagnés sera utilisé pour déterminer leur position, le plus grand nombre de points mérités déterminant les positions gagnantes.

1.15.6 Les points obtenus dans une catégorie, comme pilote et copilote, ne seront pas transférables dans l'autre catégorie.

1.15.7 Les compétiteurs ne pourront pas inverser leurs fonctions dans le véhicule avec celles qui sont mentionnées dans le formulaire officiel d'inscription une fois que la compétition sera commencée, afin de gagner des points d'une façon déloyale dans l'autre catégorie.

1.15.8 Les prix seront présentés lors de la cérémonie annuelle des champions de CARS.

1.15.9 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.16 LE CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE RALLYE POUR LES MARQUES DE VOITURES

Le Trophée NARC pour les marques de voitures **est** destiné à stimuler l'intérêt des manufacturiers dans les rallyes de performance par leur participation et leur support.

- 1.16.1 **Si la marque du véhicule gagnant n'est pas un fabricant nord-américain, le trophée sera reçu par le distributeur agréé ou l'agent.**
- 1.16.2 **Une marque recevra le nombre de points mérités par le véhicule de cette marque la plus haute placée, d'après le barème mentionné à l'article 1.15.4, ci-dessus, et dans les événements déterminés d'après l'article 1.15, ci-dessus.**
- 1.16.3 **Le véhicule n'a pas besoin d'être du même modèle ou de la même année pour être considéré de la même marque. (Le trophée déterminera la marque du véhicule gagnant le plus grand nombre de points tel que Ford versus Chevrolet, et non pas Ford Capri versus Ford Escort, etc.)**
- 1.16.4 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.

1.17 CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE RALLYE 2RM

- 1.17.1 Le trophée NARC pour les pilotes et les copilotes vise à stimuler la compétition internationale entre les pilotes, copilotes **et marques** du Canada et des États-Unis, compétitionnant en véhicules 2RM.
- 1.17.2 De 1986 à 1989, il y a eu un championnat de classe FIA Groupe A pour les pilotes, les copilotes et les marques. De 1993 à 2000, il y a eu un championnat de classe Ouverte pour les pilotes, les copilotes et les marques. De 2001 à 2007, il y a eu un championnat de Groupe N pour les pilotes, les copilotes et les marques. En 2009 le championnat a été ouvert aux véhicules 2RM.
- 1.17.3 La compilation des points pour le Trophée NARC 2RM se fera conformément aux articles 1.15 et 1.16.
- 1.17.4 Gagnants précédents : voir le document annexe des gagnants précédents sur le site Web de CARS.